



N° 9242-2019/3-ACTS/DJA

Date du : 18 juin 2019

Rapport de présentation

OBJET : modification de la délibération n° 31-2019/APS du 6 juin 2019 portant désignation des membres des commissions intérieures de l'assemblée de la province Sud

PJ : un projet de délibération

Par courrier en date du 17 juin 2019, le groupe Calédonie ensemble a souhaité que Mme Magali Manuohalalo remplace Mme Emmanuelle Khac au sein de la commission intérieure de l'enseignement (ENS).

Il convient donc de soumettre cette proposition à l'assemblée de la province Sud.

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.